

La direction de l'usine [MATROT EQUIPEMENTS](#) / T : 03.44.80.66.33 (siège à Noyers-Saint-Martin), spécialisée dans la fabrication de pulvérisateurs agricoles, vient de trouver un accord avec les 52 salariés, qui seront licenciés d'ici l'été prochain avec la fermeture prévue du site. Les salariés percevront ainsi une indemnité de 18 000 euros, tandis que des reclassements seront proposés au sein du groupe [EXEL INDUSTRIES](#) / T : 01.71.70.49.50. Les premiers licenciements interviendront en janvier prochain.